

**Discours de Bruno Le Maire
lors de la discussion du projet de loi relatif aux mesures d'urgence
pour la protection du pouvoir d'achat**

Lundi 18 juillet 2022
Assemblée nationale

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 20

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les Députés,

Je suis heureux de vous retrouver pour l'examen de ces deux textes attendus par nos compatriotes et qui visent un seul objectif, protéger le pouvoir d'achat des Françaises et des Français.

Nous sommes, vous le savez tous, confrontés à une situation économique exceptionnelle : le retour de l'inflation, la guerre en Ukraine et la désorganisation des chaînes de valeur créent des inquiétudes profondes chez nos compatriotes et des risques majeurs pour l'économie en Europe et dans le monde.

Je l'avais dit il y a plusieurs mois, le plus dur est devant nous. Le plus dur, nous y sommes. Le plus dur nous y sommes pour quelques mois encore, raison pour laquelle nous devons maintenant accompagner nos compatriotes avant que l'inflation d'ici la fin de l'année 2023 retrouve des niveaux plus raisonnables.

Protéger économiquement les Français, c'est notre priorité. Nous sommes déterminés à le faire comme nous l'avons fait, je le rappelle, depuis deux ans face à des crises majeures.

Nous l'avons fait pendant la crise du Covid face à l'effondrement de l'économie française la plus importante depuis la crise de 1929, nous avons, avec le président de la République, avec cette majorité mis en place un quoi qu'il en coûte qui a sauvé des dizaines de milliers d'entreprises, éviter un chômage de masse et aider notre économie à redémarrer plus rapidement que les autres économies européennes. La France, je le rappelle, a été le premier pays de la zone euro à retrouver son niveau d'activité d'avant crise grâce à la protection du quoi qu'il en coûte et grâce à l'efficacité de notre relance.

Nous l'avons fait une deuxième fois, protéger nos compatriotes, face à la montée des prix de l'énergie, en prenant les premiers en Europe, et le plus massivement en Europe, des mesures pour contrer la flambée des prix de l'énergie. Ces décisions ont été prises par le Premier ministre et le président de la République il y a plusieurs mois dès l'automne 2021. Nous avons gelé les prix du gaz alors qu'il aurait dû augmenter de 50 % sur la facture de nos compatriotes. Nous avons plafonné les prix d'électricité à 4 % alors que la facture de nos compatriotes aurait dû augmenter de 35 %.

Le résultat est là, il est incontestable, nous avons le taux d'inflation le plus bas de la zone euro. 5 %, c'est toujours trop, mais c'est mieux que tous nos partenaires européens.

Nous sommes maintenant au cœur du pic inflationniste et il pèse sur tous nos compatriotes, sur leur vie quotidienne, sur les prix de l'alimentation, sur les prix de l'essence, sur leur capacité à se déplacer, à se nourrir, à se loger, à se chauffer. Il est donc indispensable de prolonger certaines mesures et d'en prendre de nouvelles pour accompagner nos compatriotes dans cette période de difficultés économiques.

Nous avons donc pris la décision avec le président de la République et la Première ministre de poursuivre l'intégralité du bouclier énergie jusqu'à la fin 2022. Nous gelerons les prix du gaz jusqu'à la fin de l'année, nous plafonnerons les prix de l'électricité à 4 % jusqu'à la fin de l'année et je le précise, il n'y aura aucun rattrapage, quel que soit le niveau de prix du gaz, quel que soit le niveau de prix d'électricité sur la facture des consommateurs en 2023, aucun rattrapage. Nous maintiendrons également jusqu'au 1^{er} octobre la remise de 0,18 € d'euros sur les carburants. Et je sais que c'est un sujet qui prête à la discussion, aux propositions.

Nous avons fait des propositions, nous la majorité, pour faire évoluer ce dispositif. D'autres formations politiques ont fait des propositions également. Nous sommes prêts à les écouter, à les entendre, à modifier nos propositions si d'autres sont meilleurs, c'est l'esprit de compromis et l'esprit constructif qui m'anime aujourd'hui et qui anime toute la majorité.

La seule ligne rouge que nous avons, vous la connaissez, pas de baisse irréversible des taxes sur les énergies fossiles qui seraient aussi dommageables pour les finances publiques que pour le climat, mais pour le reste la discussion est ouverte et j'espère qu'elle sera constructive.

Nous allons également engager des revalorisations : les retraites seront revalorisées de 4 % pour tous nos compatriotes après une première hausse de 1,1 % en janvier. Les minimas sociaux seront revalorisés de 4 %, après je le rappelle une revalorisation de 1,8 % en avril. Et quand je dis minimas sociaux, je pense évidemment au RSA, à la prime d'activité, à l'allocation adulte handicapée, mais aussi aux allocations familiales car ce sont les familles qui sont aujourd'hui les plus touchées par la flambée des prix.

Nous revaloriserons enfin les points d'indices des fonctionnaires, de 3,5 % au 1^{er} juillet. Nous mettrons en place une aide exceptionnelle de rentrée de 100 euros par ménage et de 50 euros par enfant. Elle concernera 8 millions de nos compatriotes et leur permettra de faire face à la flambée des prix alimentaires. Enfin, les bourses étudiantes, pour ne citer que les mesures principales seront revalorisées de 4 %. Le ticket universitaire sera maintenu à 1 euro pour les étudiants boursiers.

Voilà les principales mesures de ce paquet pour le pouvoir d'achat que nous vous proposons avec le président de la République et la Première ministre. L'ensemble de ces mesures représentent 20 milliards d'euros d'aides supplémentaires à nos compatriotes. Aucun pays européen n'aura fait autant que la France pour protéger ses concitoyens contre l'augmentation des prix.

Toutes ces mesures, évidemment, elles dépendent de votre vote. Je souhaite donc que nous puissions avancer de la manière la plus constructive possible dans les heures et dans les jours qui viennent sur ces propositions ; toutes propositions peuvent être améliorées. Et la majorité sera ouverte à toutes les propositions constructives. Simplement, nous n'entrerons pas dans une logique de surenchère.

Nous voulons un compromis, mais le compromis ne s'achète pas à coup de milliard ; le compromis ne se finance pas sur le dos du contribuable ; le compromis ne se construit pas au détriment de nos finances publiques car sinon, ce ne serait plus la voie du compromis, ce sera la voie de la facilité, et la voie de la facilité n'a jamais été celle de notre majorité. Nos discussions doivent donc s'engager dans un cadre clair et comme toujours, j'avance en toute transparence et dans la clarté avec les représentantes et les représentants du peuple français.

Le cadre que je tiens est fixé cet après-midi en accord avec la Première ministre est donc le suivant : rien qui puisse dégrader nos finances publiques, rien qui puisse ralentir la transition climatique, et tout pour le travail. Voilà le cadre politique que nous vous proposons à l'entrée de ces discussions. Dans ce cadre, je suis convaincu que nous pourrons élaborer ensemble des textes qui répondent aux attentes, aux inquiétudes, parfois aux angoisses de nos compatriotes.

Enfin, je voudrais dire pour terminer, que cette protection immédiate, nécessaire face à la flambée des prix ne doit pas nous faire dévier de nos choix économiques fondamentaux.



Ceux qui ont été ceux de la majorité depuis 5 ans et qui nous ont permis de créer 1,3 million d'emplois en France et de nous approcher enfin du plein emploi que nous n'avons pas atteint depuis plus d'un demi-siècle. L'innovation, la formation, la qualification, le soutien aux petites et moyennes entreprises, la baisse des impôts.

Voilà la ligne économique qui a toujours été la nôtre, voilà ce qui restera de la France et voilà ce qui nous permettra de réussir dans la compétition mondiale.